



COMMISSION SPORTIVE (CD 89 de Basket Ball)

Procès-verbal n°2 – Saison 2014 / 2015

Le Lundi 17/11/2014 à 19h00

A Auxerre – Salle Coubertin

Présents : Mme Valtat Sylvie, Mrs Taffineau Didier, Thélémaque Didier, Roualet Cyril, Renard Laurent et Darlot Jean Pierre.

Excusés : Mmes Plat Delphine, Ribaucourt Véronique, Mrs Brouillard Sylvain, Legros Sébastien, Borsato Yves et Bernard Didier, Chaxel Gilles, Lecot Reynald.

1- Ordre du jour.

- Point sur les championnats.
- Matches en retard
- Tirage des coupes et trophée de l'Yonne.
- Questions diverses.

2- Point sur les championnats.

Les résultats sont régulièrement mis en ligne sur notre site du Comité de l'Yonne.

3-Matches en retard.

Très peu de matchs en retard :

- SM : Néant
- U17M : Néant
- U15M : Néant
- U13M : match n° 803 : US Joigny – Villeneuve
- SF : Néant
- U17F : match n° 309 : ASA Vauzelles – BB Vermenton
- U15F : Néant
- U13F : match n° 754 : Aillant – US Toucy
- U11F : match n°

Matches à traiter

- Match n° 309 en U17F : ASA Vauzelles – BB Vermenton
Sachant que Vauzelles avait demandé un changement d'horaire (prévu à 18h00, avancé à 16h00) et que Vermenton n'est pas prévenu, sachant que le club de Vermenton s'est déplacé pour 18h00, ce match est à rejouer le 29 novembre. Un courrier sera envoyé à la commission sportive du CD58, pour l'arbitrage.
- Match n° 754 : Aillant sur Thollon – US Toucy
Le 3/10, le club d'Aillant demande un changement d'horaire (de 15h00 à 13h45), changement accepté par Toucy. Nouvelle demande de changement d'Aillant, report du match le 6/12, pour manque de joueuse, mais Aillant est exempt ce jour, pas Toucy, qui refuse ce report.
Toucy n'ayant pas de réponse, se déplace le 03/10 à 13h45, mais ne trouve personne à la salle.
La commission décide que le club d'Aillant soit forfait pour ce match.
- Match n° 803 : US Joigny – Villeneuve (U13M)
Joigny ne pouvant jouer, manque de joueur, ce match est à jouer le 29/11.
- L'équipe de U15M de l'Elan Sens Paron, intégrant la 2^{ème} phase du championnat régional, les équipes 2 et 3 intègrent le championnat départemental. Le club doit

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

envoyer, le plus rapidement possible au Comité, la liste des brulés et les équipes personnalisées.

- Forfait en U17F, pour le club d'Avallon
Les parents des U17 ont envoyé un courrier au Comité de l'Yonne, pour que celui-ci prenne une décision qui ne lui incombe pas.
En effet, le comité ne peut s'immiscer dans les décisions d'un club. Par contre, il faudrait peut-être inciter ces jeunes filles à participer aux tournois 3X3.
Un courrier sera envoyé au président du club, qui transmettra aux parents.
- Match n° 10 : US Joigny – P.Pont 2
Joigny n'ayant que 4 joueurs, les arbitres ayant attendu le temps réglementaire, la commission décide de mettre Joigny forfait.
Le club de Pont sur Yonne demande le remboursement des frais engagés : comme l'article 39 du règlement le stipule, le club de Joigny doit s'acquitter des frais de déplacements de l'équipe de Pont, ainsi que des frais d'arbitrages.
Le club de Pont doit adresser les justificatifs de déplacement au comité de l'Yonne.
Le club de Joigny sera débité du forfait, des frais de déplacements de Pont et des frais d'arbitrage.
- Le club de Charny, ayant 5 ou 6 U15M, demande au comité de trouver un club pour créer une coopération !
Le rôle du comité n'est pas de se substituer aux clubs.
2 solutions s'offrent à Charny ; voir avec les clubs voisins s'ils auraient des U15M qui ne joueraient pas et qui pourraient faire une licence T et intégrer le championnat en 2^{ème} phase. Intégrer le 3x3.
Un joueur U13M, qui ne peut jouer en U11, comme nous le demande le club, peut, par contre, être surclassé en U15M, ce qui augmenterait le nombre pour cette équipe de U15 en attente.
- Le club de Tonnerre demandait le calendrier des coupes et trophées de l'Yonne. Le tirage étant fait ce soir, la réponse leur sera envoyée rapidement.
- Il faut envoyer un règlement U17F, au Comité de la Nièvre et à sa commission sportive. Les matchs se jouent, actuellement, dans la plus grande anarchie. Il serait bon de leur rappeler, que ce championnat se joue en 4 contre 4, avec 8 joueuses sur la feuille.

4-Tirage des coupe et trophée de l'Yonne.

Voir annexe 1.

5- Questions diverses.

- 2^{ème} Phase du championnat U13M.
La commission sportive décide de faire 3 poules. Si plusieurs équipes s'engageaient en 2^{ème} phase régionales, le nombre de poules serait revu à la baisse.
Un appel à candidature doit être fait très prochainement pour un engagement avant le 9/12/2014.
- Faire un appel à candidature pour les différentes organisations du Comité de l'Yonne :
 - 1er Mai 2014 : Finales des coupes jeunes et Trophée Séniors
 - 8 Mai 2014 : Finales coupes U17.
 - 13 juin 2014 : Finales du Challenge de l'Amitié Séniors et U17.
 - 14h30 : Finale CA U17F
 - 16h30 : Finale CA U17M
 - 18h30 : Finale CA Séniors F
 - 20h30 : Finale CA Séniors M
- 3X3 : Faire un bilan, dès la fin du 1^{er} plateau de Tonnerre du 29/11/2014. Nous avons prévu, lors de la réunion de préparation, de faire un retour sur le déroulement et le nombre de participants.
Il faut voir l'aspect juridique du 3x3 avec la responsable à la ligue, Mme Moriaux, notamment sur le jeu avec des catégories allant de U15 à U20.

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

→ Pour le championnat U11, les coaches n'étant pas licenciés lors des 3 1ères rencontres, entrainera des sanctions financières mais pas de pénalité sportive.

Sylvie VALTAT



**Secrétaire de séance
Vice-présidente Comité 89**

Didier THELEMAQUE



**Président
Commission Sportive 89**

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z